

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU CONSEIL CONSULTATIF MINISTÉRIEL DE L'ÉDUCATION DE
L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ**

Les 8 et 9 février 2012

**Salle Huron
Édifice MacDonald
900, rue Bay
Toronto, Ontario**

Membres

John Wilhelm, président
Warren Kennedy, vice-président
Lynn Ziraldo, ancienne présidente
Tracy Grant
Ruth Jones
David Mason
Christian Mclary
Marlene Pike
Raoul Romain
Marianne Saade
Robert Savage
Janette Seymour
D^{re} Arlette Lefebvre
Joe Trovato
Cheryl Lovell
Kim Pearson
Dawn Clelland
Catherine Luetke
Susan Blekkenhorst
Jean-Baptiste Arhanchiague
Marcia Brown

Membre absent

Bonny Cann

Membres non votants

Jane Cleve, ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse (MSEJ) (pour Susan Capling)
Christine Hugues, ministère des Services sociaux et communautaires (MSSC)
Jane Cousens, ministère de la Formation et des Collèges et Universités (MFCU) (absente)
Mary Iannuzziello, ministère de la Santé et des Soins de longue durée (MSSLD) (absente)

Personnes invitées, présentatrices et présentateurs

L'honorable Laurel Broten, ministre de l'Éducation
Kerry Smuk, conseillère principale en politiques
James Moloney, Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario
Ruth Flynn, directrice, Direction de l'éducation inclusive
Maryse Francella, agente d'éducation du français langue seconde
D^{re} Kathy Short, Équipe d'appui pour la santé mentale dans les écoles
Anne Bowlby, ministère de la Santé et des Soins de longue durée

Direction des écoles provinciales

Nancy Sanders, directrice (absente)

Bureau régional

Janel Penner, Bureau régional de London

Direction des politiques et programmes d'éducation en langue française

Vanessa Lee, analyste principale des politiques et des programmes

Direction des politiques et des programmes de l'éducation de l'enfance en difficulté

Barry Finlay, directeur
Anita Bennett, chef
Julie Williams, chef
Maureen Cox, agente d'éducation
Venetta Miranda, secrétaire du Conseil
Angela MacLennan, secrétaire du Conseil par intérim
Louise Sibbald (preneuse de notes)
Ruth Swan, agente d'éducation
Christine Riedel, agente d'éducation
Kim Slomka, agente d'éducation
Trudy Blugerman, conseillère principale en politiques
Céline Ranger-Rush, agente d'éducation

Le 8 février 2012, 9 h, ouverture de la séance

POINT	ACCUEIL ET MOT DE BIENVENUE	John Wilhelm, président
--------------	------------------------------------	------------------------------------

John Wilhelm, président du Conseil consultatif ministériel de l'éducation de l'enfance en difficulté (CCMÉED) souhaite la bienvenue aux membres et leur présente un survol des règles en matière de conflits d'intérêts. M. Wilhelm rappelle aux membres du Conseil qu'ils sont tenus de déclarer à chaque réunion tout conflit d'intérêts potentiel.

Le président rappelle aux membres qu'étant donné que le mois de mars marque la fin de l'exercice financier du CCMÉED, les priorités pour l'exercice suivant seront examinées et finalisées avant la réunion de juin.

Le président remercie les quatre membres suivants, dont le mandat se termine :

- Ruth Jones, représentante des orthophonistes;
- Jean-Baptiste Arhanchiague, représentant des enseignantes et enseignants et de la communauté francophone;
- Raoul Romain, représentant du secteur des difficultés d'apprentissage;
- Bonny Cann, représentante de la communauté autochtone.

POINT	MISE À JOUR SUR L'ÉDUCATION DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ	Barry Finlay, directeur, Direction des politiques et des programmes de l'éducation de l'enfance en difficulté
--------------	---	--

La Direction des politiques et des programmes de l'éducation de l'enfance en difficulté (DPPÉED) présente la mise à jour suivante :

- La Direction continue à travailler sur la formule de financement de l'éducation de l'enfance en difficulté.
- La note Politique/Programme (NPP) sur le soutien de la transition pour les élèves ayant des besoins particuliers en matière d'éducation en est à l'étape des approbations. La NPP fournira une orientation aux conseils scolaires concernant l'élaboration de plans de transition des élèves.
- Le ministère de l'Éducation (EDU), le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse (MSEJ) et le ministère de la Santé et des Soins de longue durée (MSSLD) ont mis en place divers modèles de prestation de services pour des services intégrés en orthophonie dans sept sites de démonstration. Un prestataire externe, Deloitte, procède actuellement à l'évaluation des services.
- Le Groupe de travail sur les difficultés d'apprentissage (GTDA) s'est réuni à plusieurs reprises. D'autres groupes de travail pourraient être formés pour les anomalies suivantes : élèves surdoués et handicap de développement / déficience intellectuelle légère.
- Barry Finlay précise que la note acheminée aux conseils scolaires concernant les catégories d'anomalies maintient les catégories d'anomalies actuelles et l'approche que doivent employer les conseils scolaires pour répondre aux

- besoins des élèves ayant des besoins particuliers en matière d'éducation.
- Le ministère de l'Éducation, le ministère de la Santé et des Soins de longue durée et le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse continuent de se rencontrer toutes les deux semaines pour discuter de la Stratégie de santé mentale et de lutte contre les dépendances.
- Le ministère de l'Éducation et le ministère de la Santé et des Soins de longue durée travailleront en étroite collaboration avec le D^r Doug Willms et l'Institute for Clinical Evaluative Sciences (ICES) afin d'appuyer le partage de données anonymes sur la santé en vue d'améliorer les données utilisées dans le modèle statistique de l'éducation de l'enfance en difficulté pour le financement de l'éducation en difficulté.

Barry Finlay sollicite les commentaires des membres pour savoir si les élèves ayant des besoins particuliers en matière d'éducation et n'ayant pas accès au curriculum devraient être compris dans le nombre total d'élèves susceptibles de faire les tests de l'OQRE. La majorité des membres sont d'avis que tous les élèves sont tenus de faire les tests de l'OQRE.

Discussion :

- L'OQRE a demandé cette information, car des demandes lui sont soumises par d'autres secteurs.
- Il est possible, à long terme, d'améliorer l'apprentissage et le rendement d'un élève si sont identifiés des indicateurs précoces montrant un besoin pour des programmes, services et matériel d'éducation à l'enfance en difficulté.
- Certaines données pourraient avoir des répercussions interministérielles (EDU, MSSLD, MSEJ, etc.), un faible poids à la naissance, par exemple, étant un possible prédicteur de besoins futurs.

POINT	CONSULTATION RELATIVE À UNE RESSOURCE DE COLLABORATION : APPROCHE IMPARTIALE DU COMPORTEMENT DE L'ÉLÈVE	Ruth Flynn Ruth Swan Maryse Francella
	Ministère de l'Éducation – Commission ontarienne des droits de la personne Ressource (EDU-CODP)	

Ruth Flynn, directrice de la Direction de l'éducation inclusive, consulte le CCMÉED au sujet de l'ébauche de la ressource *Aborder le comportement de l'élève selon une perspective des droits de la personne*, élaborée en collaboration avec la Commission des droits de la personne de l'Ontario. Cette ressource est conçue pour appuyer les leaders scolaires et les leaders du système dans leur travail avec les enseignantes et enseignants, le personnel, les élèves, les familles et la communauté afin de favoriser et de promouvoir le rendement des élèves et leur bien-être tout en abordant leur comportement selon une perspective des droits de la personne. Elle a pour objectif d'aider les leaders scolaires et les leaders du système à privilégier une approche impartiale à la discipline de l'élève afin de favoriser un comportement positif et des processus d'intervention précoce.

Le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse, le ministère de la Santé et des Soins de longue durée et le ministère de l'Éducation présentent une mise à jour sur la mise en œuvre de quelques-unes des initiatives des trois premières années de la Stratégie de santé mentale et de lutte contre les dépendances de l'Ontario. Même si le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse a la responsabilité de l'ensemble du plan triennal, chaque ministère mène certaines des initiatives. Les ministères collaborent afin de soutenir la mise en œuvre et la coordination de bon nombre des initiatives. La mise à jour du CCMÉED est axée sur l'amélioration des services et de la coordination des services à l'intention des enfants, des jeunes et des familles.

Santé mentale des enfants et des jeunes et dépendances – Survol du plan triennal

Offrir un accès rapide à des services de haute qualité : Les enfants, les jeunes et les familles sauront où se diriger pour obtenir ce dont ils ont besoin, et les services seront disponibles et offerts en temps opportun. Les initiatives sont les suivantes :

- Améliorer l'accès public à l'information sur les services;
- Tester un modèle de navigation pour l'aide à la famille – année 1 (année 1 – 2011-2012);
- Fonds d'investissement de 20 M\$ afin d'accroître l'offre de professionnels en santé mentale des enfants et des jeunes;
- Augmenter le nombre de travailleuses sociales et travailleurs sociaux judiciaires auprès des jeunes ayant des troubles de santé mentale;
- Réduire le temps d'attente pour les services, revoir les marchés de service, les normes et les résultats déclarés, les indicateurs et l'élaboration d'un bilan équilibré.

Déterminer les besoins des enfants en matière de santé mentale et intervenir tôt :

Les professionnels au sein des organismes communautaires de santé mentale pour enfants et jeunes et les éducatrices et éducateurs apprendront comment reconnaître les besoins des enfants et des jeunes en matière de santé mentale et y répondre.

- Mettre en œuvre l'initiative Partenaires pour la santé mentale des enfants et des jeunes avec la plus grande part de l'aide financière allouée au ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse et une certaine aide financière allouée au ministère de l'Éducation. En 2011-2012, l'initiative Partenaires pour la santé sera élargie dans sept autres communautés avec un objectif de mise en œuvre à l'échelle provinciale d'ici 2014.

Comblent les lacunes importantes dans les services qui sont offerts aux enfants vulnérables et à ceux vivant dans les communautés éloignées : Les enfants recevront les services spécialisés et culturellement appropriés dont ils ont besoin.

- Renforcer et accroître le modèle et les services de télépsychiatrie;
- Offrir un soutien aux points de transition clés;
- Embaucher de nouvelles travailleuses et de nouveaux travailleurs autochtones, mettre en œuvre un programme de formation des travailleuses et travailleurs autochtones en santé mentale;

- Améliorer la coordination des services pour les enfants, les jeunes et les familles ayant de grands besoins;
- Accroître les services aux patients hospitalisés et les services aux patients externes pour les enfants et les jeunes ayant des troubles de l'alimentation;
- Embaucher du personnel infirmier praticien pour le programme du traitement des troubles de l'alimentation;
- Créer 18 services axés sur la collaboration en commençant par quatre en 2011-2012;
- Planification/évaluation.

Discussion :

- Les membres du CCMÉED s'informent au sujet de la disponibilité de la formation en santé mentale relativement à diverses anomalies (p. ex., enfants et jeunes vivant avec une perte de vision).
- À l'heure actuelle, une stratégie sur les temps d'attente est en place. Les temps d'attente pour les services font actuellement l'objet d'une évaluation.
- Les transitions des jeunes et les questions de santé mentale sont actuellement à l'étape de l'élaboration; des éléments d'information supplémentaires seront présentés à la réunion de juin. Les transitions ne sont pas uniquement un enjeu au postsecondaire, mais à tous les paliers.
- Les ministères ont établi un arrangement contractuel avec l'Institute for Clinical Evaluative Sciences (ICES) de façon à avoir accès aux données du ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse et du ministère de l'Éducation. Ces données sont très importantes pour la santé mentale et la lutte contre les dépendances.
- 144 infirmières et infirmiers seront embauchés dans l'ensemble de la province et financés grâce aux centres d'accès aux soins communautaires (CASC). Le ministère est en pourparlers avec les Services en français sur la façon d'organiser le personnel infirmier bilingue.
- 14 infirmières praticiennes et infirmiers praticiens seront embauchés pour le programme du traitement des troubles de l'alimentation.
- Du personnel infirmier est venu se joindre au Programme d'intervention précoce dans le traitement de la psychose. Ce programme a reçu des fonds de Santé Canada. La plupart des aiguillages proviennent des Services de justice pour la jeunesse, ainsi que des écoles.

POINT	ÉQUIPE D'APPUI POUR LA SANTÉ MENTALE DANS LES ÉCOLES	D^{re} Kathy Short
--------------	---	-----------------------------------

La D^{re} Kathy Short présente aux membres du CCMÉED un survol du programme de l'Équipe d'appui pour la santé mentale dans les écoles. L'Équipe d'appui pour la santé mentale dans les écoles reçoit des fonds dans le cadre de la stratégie visant à aider les conseils scolaires à renforcer la capacité du système et des écoles à soutenir les élèves ayant des problèmes de santé mentale et à assurer leur bien-être. Le point de mire est le suivant :

- Leadership des districts pour des programmes efficaces en santé mentale dans les écoles;
- Renforcement des capacités pour les professionnels de l'éducation;
- Soutien pour la mise en œuvre efficace de programmes pour la promotion de la santé mentale et la prévention des troubles mentaux dans les écoles.

L'Équipe d'appui pour la santé mentale dans les écoles est financée par le ministère de l'Éducation, avec lequel elle travaille en étroite collaboration, et aligne ses activités aux initiatives connexes menées par le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse et le ministère de la Santé et des Soins de longue durée.

Discussion :

- Le ministère a offert une somme additionnelle de 20 000 \$ à tous les conseils scolaires afin de permettre aux éducatrices et éducateurs de se pencher sur la santé mentale et les dépendances.
- La participation des parents représente un enjeu dans l'ensemble des conseils scolaires.
- L'Équipe d'appui pour la santé mentale dans les écoles travaille à l'heure actuelle à l'élaboration de modules sur le leadership par l'intermédiaire du Council of Ontario Directors of Education (CODE), ainsi qu'à la mise au point de dossiers de présentation sur le leadership des conseils scolaires relativement à la santé mentale, et au soutien du personnel enseignant afin qu'il comprenne ce qu'il est possible de faire.
- La D^{re} Short réitère l'objectif de coordination entre les ministères.

POINT	SÉANCES DES GROUPES DE TRAVAIL	Tous
--------------	---------------------------------------	-------------

Les membres se divisent en deux groupes de travail pour discuter des transitions et de la santé mentale.

- Transitions : Ce groupe de travail propose sa rétroaction relativement à la version provisoire de l'exposé de position sur les transitions des élèves. Une version mise à jour sera acheminée aux membres.
- Santé mentale : Ce groupe de travail discute d'une résolution pour souligner l'importance d'avoir un leader en santé mentale dans chaque conseil scolaire à partir de 2012-2013, et en rédige l'ébauche.

POINT	MOT DE LA MINISTRE	L'honorable Laurel Broten
--------------	---------------------------	----------------------------------

La ministre de l'Éducation, Laurel Broten, exprime sa reconnaissance relativement à l'engagement des membres du CCMÉED, une source importante de conseils. Elle souhaite la bienvenue à un nouveau membre, Marcia Brown, qui représente les aides-enseignantes et aides-enseignants, et remercie également quatre membres dont le mandat se termine : Ruth Jones, représentante des orthophonistes, Jean-Baptiste Arhanchiague, représentant des enseignantes et enseignants et de la communauté francophone, Raoul Romain, représentant du secteur des difficultés d'apprentissage, et Bonny Cann, représentante de la communauté autochtone. La ministre indique quelques-uns des domaines auxquels le CCMÉED pourrait contribuer, notamment :

- Le besoin de liens interministériels permanents;
- La responsabilisation et la nécessité de continuer à se pencher sur le rendement des élèves;
- Les possibles répercussions de la *Loi pour des écoles tolérantes* sur les élèves ayant des besoins particuliers en matière d'éducation.

La ministre remercie le CCMÉED des conseils prodigués relativement à la santé mentale et aux transitions, et attend avec enthousiasme de connaître les priorités pour l'année à venir.

Le 9 février 2012, 9 h, ouverture de la séance

POINT	RÉALISATIONS DU CCMÉED	John Wilhelm
--------------	-------------------------------	---------------------

Les membres du CCMÉED se penchent sur les réalisations de 2011-2012. Ils ont eu l'occasion de présenter leurs commentaires relativement à bon nombre de sujets, notamment :

- *L'apprentissage pour tous, de la maternelle à la 12^e année*
- Stratégie ontarienne d'équité et d'éducation inclusive
- La santé mentale des élèves ayant des besoins particuliers
- Transitions
- Cours menant à des qualifications additionnelles par l'intermédiaire de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario
- Document sur la sécurité dans les écoles
- Lignes directrices sur les programmes et les services concernant les élèves ayant une surdité ou une surdité partielle
- Groupe de travail sur les difficultés d'apprentissage

POINT	MISES À JOUR PAR LES MINISTÈRES	Jane Cleve, MSEJ Christine Hugues, MSSC
--------------	--	--

Les membres du CCMÉED assistent à des présentations sur diverses initiatives en cours au sein du ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse et du ministère des Services sociaux et communautaires. Une mise à jour écrite de chaque ministère est maintenant intégrée à la Mise à jour sur l'éducation de l'enfance en difficulté.

Le ministère des Services sociaux et communautaires souligne qu'en date du 4 juillet 2011, neuf nouveaux organismes régionaux offrent les Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle (SOPDI). Ils représentent les principaux points de contact pour de l'information au sujet des services et soutiens financés par le ministère à l'intention des adultes ayant une déficience intellectuelle, et constituent l'unique point d'accès pour les demandes de services et de soutiens financés par le ministère, conformément à la nouvelle *Loi de 2008 sur les services et soutiens favorisant l'inclusion sociale des personnes ayant une déficience intellectuelle*. On retrouve un organisme de service dans chacune des neuf zones géographiques du ministère dans l'ensemble de la province, et chaque organisme de service est accessible par la population dans toute la zone, indépendamment du lieu de résidence.

Ces nouveaux SOPDI régionaux ont la responsabilité d'aider les personnes ayant une déficience intellectuelle au moyen d'un nouveau processus de demande pour les services et soutiens financés par le ministère, en vertu de la nouvelle loi. Notamment, il s'agit de :

- Offrir des renseignements à propos des services et des soutiens offerts;
- Confirmer l'admissibilité des premiers demandeurs de services financés par le ministère à l'intention des adultes ayant une déficience intellectuelle;

- Établir des liens entre les personnes et les services et soutiens;
- Administrer à l'avenir les accords de financement directs.

Il est maintenant possible de contacter les neuf organismes qui offrent les Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle : www.dsontario.ca.

Un montant supplémentaire de 11 M\$ a été accordé au programme Passeport et un montant de 4 M\$ a été accordé au Programme de services particuliers à domicile en 2011-2012. Cette aide financière additionnelle permettra d'offrir des services à plus de 955 personnes.

- À compter du 1^{er} avril 2012, le programme Passeport sera le seul programme de financement direct pour des services aux adultes ayant une déficience intellectuelle. Les adultes qui reçoivent à l'heure actuelle du financement dans le cadre du Programme de services particuliers à domicile seront transférés au programme Passeport.
- Les lignes directrices du programme Passeport font l'objet d'un examen afin d'englober une plus vaste gamme de services, comme les soins de relève. Le programme Passeport comporte le financement du soutien à la participation communautaire pour les personnes ayant une déficience intellectuelle qui ont quitté l'école, ainsi qu'une composante de mentorat en milieu scolaire pour introduire les élèves âgés de 14 à 21 ans à des expériences et possibilités après les études secondaires.
- Le Programme de services particuliers à domicile continuera d'être axé sur les enfants et les jeunes.

Discussion :

- On soulève une inquiétude relativement aux listes d'attente et au processus approprié d'évaluation et au fait que les personnes qui déménagent doivent être évaluées à nouveau.
- L'Échelle d'intensité du soutien est un outil de mesure des besoins de soutien recommandé par un conseil consultatif mis sur pied, il y a plusieurs années, pour examiner les outils d'évaluation existants. L'Échelle d'intensité du soutien évalue les soutiens dont a besoin une personne pour réaliser des tâches particulières. Pour de plus amples renseignements : <http://www.siswebsite.org/>.
- Les membres du CCMÉED souhaitent savoir si le programme Passeport est offert aux élèves qui finissent leurs études secondaires. Pour des éléments d'information supplémentaires à propos du programme Passeport, veuillez faire parvenir un courriel au secrétariat du CCMÉED. De plus, le ministère des Services sociaux et communautaires veillera à ce que la secrétaire du CCMÉED reçoive le bulletin *Points de mire – La réorganisation* pour les personnes intéressées par les services et soutiens pour les personnes ayant une déficience intellectuelle.

Le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse présente un survol des activités du ministère, notamment :

L'autisme et les nouveaux services d'analyse comportementale appliquée (ACA)

L'Ontario est en voie d'élargir son éventail de mesures de soutien aux enfants et aux jeunes atteints de troubles du spectre autistique (TSA), ainsi qu'à leur famille, en

apportant une aide financière pour de nouveaux services d'ACA afin d'aider ces enfants et ces jeunes à acquérir plus d'autonomie, à développer leurs compétences liées à la communication, leurs relations sociales et la vie quotidienne, et à mieux s'organiser à l'école.

Environ 8 000 enfants atteints de TSA pourront tirer parti chaque année des nouveaux services d'analyse comportementale appliquée dont la prestation est assurée par 13 prestataires de services de premier plan dans l'ensemble de la province.

En 2012, le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse accorde une aide financière aux parents pour aider les enfants et les jeunes atteints de TSA à participer à des programmes ou à des camps pendant les vacances de mars, ou pour embaucher une travailleuse ou un travailleur de soutien pour y favoriser leur participation. Ce programme est administré par Autisme Ontario.

Stratégie ontarienne globale de santé mentale et de lutte contre les dépendances

Trois initiatives importantes qui feront avancer le système et produire des résultats mesurables à court terme tout en posant les fondations pour un changement global du système de santé :

- fournir aux enfants, aux jeunes et aux familles un accès rapide à des services de haute qualité;
- repérer très tôt les problèmes de santé mentale chez les enfants et les jeunes, et intervenir rapidement;
- combler les lacunes importantes dans les services aux enfants et aux jeunes, à ceux qui sont en période de transition cruciale et à ceux des communautés éloignées.

En reconnaissance des défis auxquels font face les communautés autochtones, des ressources supplémentaires ont été accordées, dans le cadre de la stratégie, afin de répondre aux besoins en matière de santé mentale des enfants et des jeunes autochtones, de leur famille et de leur communauté.

D'ici 2013-2014, la contribution financière visant à soutenir la stratégie augmentera à 93 millions de dollars par année.

Amélioration des services d'orthophonie

L'intégration des services d'orthophonie pour les enfants et les élèves de la naissance à la 3^e année est en cours dans sept communautés de démonstration (Niagara, Rainy River, Sudbury, Toronto, Haliburton/Kawartha, Thames Valley et Kingston) dans l'ensemble de la province. Ces sept communautés sont à mettre en œuvre différents modèles afin d'améliorer l'accès à la qualité et à l'importance des services d'orthophonie pour les enfants et leur famille.

À la suite d'une demande de service, Deloitte Inc. a été sélectionnée pour se charger de l'évaluation externe du projet de sites de démonstration. Deloitte a amorcé les visites des sites auprès des sept communautés et a lancé une enquête en décembre 2011 dans le but d'y consigner les expériences des parents, des prestataires de services et des éducatrices et éducateurs.

L'apprentissage pour tous – Guide d'évaluation et d'enseignement efficaces pour tous les élèves de la maternelle à la 12^e année (L'apprentissage pour tous, de la maternelle à la 12^e année) (ébauche 2011) et projets régionaux

L'apprentissage pour tous – Guide d'évaluation et d'enseignement efficaces pour tous les élèves de la maternelle à la 12^e année (ébauche 2011) a été publié électroniquement et est disponible sur le site Web du ministère :

<http://www.edu.gov.on.ca/fre/general/elemsec/speced/LearningforAll2011Fr.pdf>.

Le ministère a l'intention de finaliser ce guide de ressources d'ici l'automne 2013.

En 2011-2012 et 2012-2013, le ministère continuera à accorder aux conseils scolaires des fonds pour :

- Soutenir l'utilisation de *L'apprentissage pour tous – Guide d'évaluation et d'enseignement efficaces pour tous les élèves de la maternelle à la 12^e année* (ébauche 2011) et l'apprentissage professionnel, ainsi que le renforcement des capacités;
- Poursuivre les activités de l'équipe du réseau provincial pour *L'apprentissage pour tous, de la maternelle à la 12^e année*, ainsi que les activités d'apprentissage professionnel par les 18 conseils scolaires leaders;
- Promouvoir une utilisation plus en profondeur et à grande échelle de cette ressource au moyen de projets d'apprentissage pour tous, de la maternelle à la 12^e année, menés par les enseignantes et enseignants.

Plan d'amélioration des conseils scolaires pour le rendement des élèves

Le plan d'amélioration des conseils scolaires pour le rendement des élèves continue de croître et d'évoluer. Les représentantes et représentants des bureaux régionaux de l'éducation de l'enfance en difficulté continuent de faire partie des équipes régionales, et visiteront cette année tous les conseils scolaires (au cours du dernier exercice, les représentantes et représentants de l'éducation de l'enfance en difficulté ont été en mesure de visiter environ le tiers des conseils scolaires).

Journée d'apprentissage professionnel portant sur l'expertise en analyse comportementale appliquée (ACA)

Afin d'accroître les capacités d'ACA dans les salles de classe des conseils scolaires publics, la Direction des politiques et des programmes de l'éducation de l'enfance en difficulté a organisé une journée provinciale d'apprentissage professionnel portant sur l'analyse comportementale appliquée, qui s'est tenue le 1^{er} mars 2012, à l'intention des spécialistes de l'ACA et des agentes et agents de supervision responsables de l'éducation de l'enfance en difficulté pour leur conseil scolaire. Les personnes participantes ont eu l'occasion de discuter avec divers professionnels, d'assister à des présentations et d'échanger de l'information sur le sujet.

Les consultations avec les spécialistes de l'ACA des conseils scolaires orienteront la direction future du ministère relativement aux formations offertes au personnel scolaire qui soutient les élèves atteints de TSA et leur famille.

Discussion :

- Des questions ont été posées concernant le lien entre le plan pour l'enfance en difficulté et le plan d'amélioration des conseils scolaires pour le rendement des élèves.
- Maintenant que le rendement des élèves ayant des besoins particuliers en matière d'éducation est inclus dans le plan d'amélioration des conseils scolaires pour le rendement des élèves, nous devrions avoir une définition plus large du rendement des élèves.

Plans d'enseignement individualisé (PEI)

La DPPÉED a présenté un survol historique des initiatives et ressources ayant appuyé l'élaboration, la mise en œuvre et la surveillance de plans d'enseignement individualisé (PEI) depuis 2000. Depuis l'automne 2011, la DPPÉED effectue des consultations auprès des éducatrices et éducateurs, ainsi que des personnes concernées afin de contribuer à enrichir la planification stratégique des PEI dans les domaines suivants :

- Ressources relatives au PEI;
- Modèle provincial de PEI;
- Examen du PEI;
- Une occasion de fournir toute autre rétroaction.

Des consultations ont déjà eu lieu auprès des groupes suivants :

- Ontario Council of Administrators of Special Education;
- Groupe de référence des directeurs d'école;
- Représentantes et représentants des bureaux régionaux d'éducation.

Le CCMÉED a eu l'occasion d'obtenir des commentaires relativement à l'ensemble des domaines reflétant la population des élèves ayant des besoins particuliers en matière d'éducation qu'il représente. Les commentaires feront l'objet d'une synthèse et les résultats seront ultérieurement présentés au CCMÉED.

POINT	COMMENTAIRES DU PRÉSIDENT	John Wilhelm
--------------	----------------------------------	---------------------

Le président John Wilhelm prend quelques minutes pour souligner la fin de mandat de quatre membres. Des certificats de réussite sont présentés à Jean-Baptiste Arhanchiague, Ruth Jones et Raoul Romain. Des remerciements sont adressés à Jean-Baptiste, Ruth et Raoul pour leur dévouement, leur engagement, ainsi que leur promotion des intérêts et leur défense des droits des élèves ayant des besoins particuliers.

Les membres sont invités par le président à souligner les pratiques prometteuses et les défis, ainsi que les solutions possibles à partir de la plus récente consultation auprès de leurs circonscriptions scolaires :

Cécité ou basse vision (Dawn Clelland)

- En raison de la faible incidence de l'anomalie et de l'unicité de leurs besoins techniques, de nombreux enfants se démènent inutilement pour obtenir le soutien technique approprié dont ils ont besoin.
- Les enfants qui vivent avec une cécité ou une basse vision doivent faire évaluer leurs besoins d'aides techniques par des personnes qui connaissent les outils connexes à l'éducation et à la déficience visuelle.

Coprésident du CCMÉED et agentes et agents de supervision (Warren Kennedy)

- Les élèves inscrits dans les programmes visés par l'article 23 ne peuvent recevoir des services de centres d'accès aux soins communautaires pour de l'ergothérapie. Ce service est essentiel pour comprendre le développement moteur de l'élève, particulièrement si un retard de motricité fine ou de coordination oculo-manuelle a une incidence sur leur capacité à exécuter des tâches d'écriture. La technologie fonctionnelle peut se révéler essentielle pour ces élèves, mais, sans le soutien de l'ergothérapeute, il est possible que des troubles de motricité fine ne soient pas détectés ou traités.

Ancienne présidente (Lynn Ziraldo)

- Lynn Ziraldo participe à l'heure actuelle à deux comités, Rendement des élèves et Groupe de travail sur les difficultés d'apprentissage.
- Le Comité sur le rendement des élèves est axé sur les mathématiques et la Direction se penche à l'heure actuelle sur la Journée de perfectionnement professionnel dédiée à ce sujet. Lynn souhaite que le point de mire tienne également compte des élèves ayant des besoins particuliers. La prochaine réunion aura lieu en mai 2012.

Conseillères et conseillers scolaires (Cheryl Lovell)

Les conseillères et conseillers scolaires ont soulevé deux préoccupations :

- Les élèves ontariens dans un programme d'apprentissage à temps plein de la maternelle et du jardin d'enfants sont inscrits soit dans un Programme de jour prolongé offert par les conseils scolaires, ou un programme offert par une tierce partie titulaire d'une licence (p. ex., YMCA, Montessori, etc.).
- Les familles, dont les enfants requièrent des mesures de soutien spéciales, peuvent faire une demande pour obtenir du gouvernement des services auprès du programme Besoins particuliers – personnes ressources par l'intermédiaire de leur gestionnaire des services municipaux regroupés/conseil d'administration de district des services sociaux.
- Les familles inscrites dans un Programme de jour prolongé dirigé par un conseil scolaire ne sont pas admissibles à cette aide financière. Étant donné que la *Loi sur l'éducation* requiert des conseils scolaires que leurs programmes soient axés sur le « recouvrement des coûts » au moyen de frais assumés par les parents des élèves inscrits dans les programmes, des frais supplémentaires plus élevés doivent être facturés aux parents pour compenser le soutien éducatif offert à ces élèves.

- Les conseillères et conseillers scolaires sont d'avis que les élèves ayant des besoins particuliers, peu importe où se trouve leur Programme de jour prolongé (garde d'enfants), doivent être traités de manière équitable.
- Plusieurs groupes ont soulevé des préoccupations concernant les aides-enseignantes et aides-enseignants qui travaillent actuellement avec des élèves ayant des besoins particuliers. Le nombre croissant d'élèves qui nécessitent des services d'éducation de l'enfance en difficulté, au cours des dernières années, donne lieu à une importante charge de travail pour les aides-enseignantes et aides-enseignants. Le taux d'absentéisme pour ce groupe croît plus rapidement que celui d'autres groupes d'employés dans le domaine de l'éducation.

Enseignantes et enseignants, et communauté francophone (Jean-Baptiste Arhanchaïque)

- On remarque une inquiétude chez le personnel enseignant à savoir que la santé mentale est uniquement axée sur les jeunes au palier secondaire et non axée sur les enfants au palier élémentaire.
- Dans de nombreuses régions éloignées, les services de santé mentale ne sont pas disponibles en français ce qui est très difficile pour les familles francophones.

Personnel médical (D^{re} Arlette Lefebvre)

- Le dépistage précoce est nécessaire en ce qui a trait aux troubles de l'alimentation et au suicide.

Travailleurs sociaux (Marianne Saade)

- Les élèves ayant des problèmes de santé mentale, qui comptent sur Ontario au travail, sont tenus d'être à temps plein à l'école pour recevoir des prestations. Cela représente une importante contrainte, car bon nombre des programmes parallèles visant à remobiliser les élèves et à les stimuler ne satisfont pas au critère « à temps plein ». Nombreux sont les élèves qui ne peuvent fonctionner dans le cadre de programmes à temps plein.
- Il existe des programmes dans la communauté qui aident les élèves dans leur orientation au travail, et qui pourraient fonctionner efficacement avec des programmes coopératifs et des programmes parallèles d'apprentissage, mais les jeunes ne doivent pas fréquenter l'école pour être admissibles à ces programmes.

Orthophonistes (Ruth Jones)

- Le Comité consultatif provincial sur les services d'orthophonie offre un forum de discussion au sujet des défis et des solutions possibles.
- L'Ontario Association for Families of Children with Communication Disorders a reçu une aide financière du Bureau de la participation des parents en vue de mettre au point un DVD pour appuyer la mobilisation des parents d'élèves ayant des troubles de la parole ou du langage. Les partenaires du projet sont, notamment, deux conseils scolaires et deux programmes préscolaires d'orthophonie.

POINT	MISE À JOUR SUR LA RÉVISION DES DIRECTIVES CONCERNANT LES COURS PRÉPARANT À DES QUALIFICATIONS ADDITIONNELLES EN ÉDUCATION DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ	James Moloney
--------------	--	----------------------

James Moloney de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario présente un survol de la Révision des directives concernant les cours préparant à des qualifications additionnelles en éducation de l'enfance en difficulté. La présentation est axée sur la révision de l'annexe D : la partie 1, la partie 2 et la qualification de spécialiste et les principales recommandations à partir de commentaires soumis par les conseils scolaires et d'un sondage en ligne de l'été 2010. Les principaux ajouts aux directives font également l'objet d'une discussion.

Le président demande aux membres de proposer des commentaires relativement aux directives concernant les cours préparant à des qualifications additionnelles en éducation de l'enfance en difficulté. Les membres sont appelés à proposer une rétroaction sur des directives particulières. Les commentaires devaient être soumis au secrétariat du CCMÉED le 19 mars 2012.

Discussion :

- On demande s'il existe un volet évaluation aux cours menant à des qualifications additionnelles afin de déterminer la qualité et l'uniformité. Les commentaires relatifs aux cours menant à des qualifications additionnelles peuvent être acheminés à l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario.
- Les enseignantes et enseignants ne reçoivent qu'une formation de base en éducation de l'enfance en difficulté. La formation préalable des enseignants ne comporte pas pour bon nombre d'entre eux un volet sur l'éducation de l'enfance en difficulté.
- Les transitions pour les élèves sont un sujet qui n'est pas touché, qu'il s'agisse de la transition d'une école à l'autre, de l'élémentaire au secondaire, et du secondaire au marché du travail ou à un autre itinéraire approprié.
- Les enseignantes et enseignants et les candidates et candidats à l'enseignement doivent également être sensibilisés aux élèves ayant des besoins particuliers en matière d'éducation et à leur autonomie sociale.
- La prestation en ligne de cours menant à des qualifications additionnelles constitue une solution à l'immensité de la province.

POINT	GROUPE DE TRAVAIL SUR LES DIFFICULTÉS D'APPRENTISSAGE	Ruth Swan Anita Bennett
--------------	--	------------------------------------

Le personnel de la DPPÉED présente une mise à jour sur le Groupe de travail sur les difficultés d'apprentissage. Ce groupe s'est réuni à plusieurs reprises en vue de contribuer à l'élaboration de directives pour les programmes et services d'emplois à l'intention des élèves ayant des difficultés d'apprentissage et pour contribuer à l'examen de la NPP 8 sur les difficultés d'apprentissage. Ces travaux devraient se terminer au début de 2013.

POINT	REMUE-MÉNINGES SUR LES POSSIBLES PRIORITÉS DU CCMÉED POUR L'EXERCICE FINANCIER DE 2012-2013	John Wilhelm
--------------	--	---------------------

On observe qu'au cours de la présence de la ministre, le jour précédent, un certain nombre de priorités ont été déterminées, notamment :

- Liens interministériels permanents
- Responsabilisation et la nécessité de continuer à se pencher sur le rendement des élèves
- Répercussions de la *Loi pour des écoles tolérantes* sur les élèves ayant des besoins particuliers en matière d'éducation.

Les membres cernent également d'autres domaines, notamment :

- Dépistage précoce et priorité sur les plans d'enseignement individualisé
- Climat scolaire tolérant
- Voix des élèves
- Réussite des élèves

POINT	SOMMAIRE DES POINTS SAILLANTS	John Wilhelm
--------------	--------------------------------------	---------------------

Les membres du CCMÉED adoptent une résolution selon laquelle un leader en santé mentale doit être présent dans chaque conseil scolaire (voir l'annexe A).

Le procès-verbal du CCMÉED sera affiché dans l'organe d'archivage du CCMÉED et partagé entre les membres. On peut consulter les procès-verbaux des réunions antérieures ainsi que les rapports annuels du CCMÉED à l'adresse suivante : www.macse-on.ca.

Les prochaines réunions du CCMÉED auront lieu aux dates et aux endroits suivants :

- Les 6 et 7 juin 2012, à Toronto
- Les 10 et 11 octobre 2012, à Toronto
- Les 6 et 7 février 2013, à Toronto

On rappelle aux membres que tous les documents connexes à la réunion de février 2012 sont confidentiels sauf indication contraire.

Annexe A

Résolution du Conseil relativement à la santé mentale Résolution adoptée lors de la réunion du Conseil des 8 et 9 février 2012

ATTENDU QUE le bien-être et la santé mentale des élèves sont d'importance primordiale pour tous les conseils scolaires;

ATTENDU QUE le CCMÉED soutient la Stratégie de santé mentale et de lutte contre les dépendances de trois ans et reconnaît l'importance de la coordination et de la collaboration de tous les partenaires;

ATTENDU QU'il existe un besoin urgent et essentiel pour qu'un membre du personnel dans chaque conseil scolaire assure le leadership de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une stratégie de santé mentale du conseil scolaire, et coordonne les services de santé mentale, y compris les initiatives des écoles récemment financées par le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse et le ministère de la Santé et des Soins de longue durée;

ATTENDU QUE les quinze (15) conseils scolaires ayant reçu une aide financière pour embaucher des leaders en santé mentale font déjà état de résultats positifs;

ATTENDU QUE la réussite de la stratégie de santé mentale nécessite la participation et la contribution de chaque conseil scolaire;

IL EST RÉSOLU que tous les conseils scolaires de l'Ontario qui restent reçoivent une contribution financière équivalente afin de permettre l'embauche d'un leader en santé mentale pour l'année scolaire 2012-2013.